

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020**

DELIBERATION N°2020-44

**OBJET : Avis des membres du conseil d'administration sur la désignation des
représentants au comité technique**

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES

Administrateurs titulaires présents

Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. GUERRA, Mme TRILLES, Mme COUTTENIER, M. SALAT, Mme NAYA, M. SAVELLI, Mme JARNOLE, M. RASPEAU, Mme GOUSMAR, M. CAMPAGNE, Mme DUPRAT, M. CHARLAS, M. LADEVEZE, M. DURAND, Mme ARTIGUES.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. FONTES représenté par Mme GALY.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

M. CADAS représenté par Mme GOUSMAR.

Mme GONZALEZ représentée par Mme JARNOLE.

COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Administrateurs titulaires présents

M. CALAS.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. SAVIGNY représenté par M. PASQUET.

M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53

Représentants des communes adhérentes

Administrateurs titulaires présents

M. PARRE, Mme RIEU.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

Représentants des établissements publics adhérents

Administrateurs titulaires présents

Mme DOSTE.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. ARSEGUEL représenté par M. EVANNO.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne

Administrateurs titulaires présents

Mmes FLOUREUSSES, VOLTO.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

Contenu délibération

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée délibérante qu'un comité technique est créé au CDG31 pour les collectivités et établissements affiliés employant moins de 50 agents.

Aux termes des dispositions de l'article 4 du décret n° 85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques, les membres représentant les collectivités et établissements publics sont désignés par le président du centre parmi les élus issus des collectivités et des établissements affiliés au centre de gestion employant moins de 50 agents, après avis des membres du conseil d'administration issus de ces collectivités et établissements, et parmi les agents de ces collectivités et établissements ou les agents du centre de gestion.

Il est rappelé que le conseil d'administration a décidé le 3 mai 2018 de maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants des collectivités et établissements affiliés au CDG31 employant moins de 50 agents et du CDG31, égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants, et de maintenir le recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants des collectivités et établissements en relevant.

En conséquence, la Présidente propose une liste de 16 élus issus de collectivités et établissements employant moins de 50 agents et indique qu'elle souhaite désigner en qualité de président du comité technique Patrick LEVEBVRE, vice-président du conseil d'administration.

Par ailleurs, par application de l'article 25 alinéa 2 du décret 85-643 du 24 juin 1985, toute nomination doit être réalisée par vote à bulletins secrets.

Madame la Présidente propose la liste suivante de représentants pour le comité technique :

➤ Membres titulaires

- Patrick LEFEBVRE, maire de St Julien sur Garonne
- Anne Claire CAMAIN, maire-adjoint de Goyrans
- Olivier GUERRA, maire de Gardouch
- Eric SALAT, maire de Mauzac
- Pierrette JARNOLE, maire de St Pierre
- Anne-Marie NAYA, maire de Gouzens
- Serge DE PECO, maire de Gouaux de Larboust
- Aurélien EVANNO, maire-adjoint de Montlaur

➤ Membres suppléants

- Michel LADEVEZE, maire de Fronsac
- Emilie FREYCHE, maire de Caujac
- André CAMPAGNE, maire de Marignac
- Gilbert SIOUTAC, maire de Lilhac
- Roselyne ARTIGUES, conseillère municipale de Montastruc-de Salies
- Christophe GILLON, maire de Espanès
- François DEPREZ, maire de St Elix le Château
- Francette ROS-NONO, maire de Renneville

Aucune autre liste n'est proposée par l'assemblée.

Il est procédé au vote par les seuls représentants des collectivités et établissements publics affiliés de moins de 50 agents.

Ne participent donc pas au vote :

➤ **au titre du collège des communes affiliées au CDG31 :**

- Mme Sabine GEIL-GOMEZ - Maire de Pechbonnieu
- Mme Monique DUPRAT – Maire-adjoint d'Auterive

➤ **au titre du collège des établissements affiliés au CDG31 :**

- M. Wilfrid PASQUET – Vice-Président de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais
- M. Gilbert SIOUTAC – Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

➤ **au titre du collège spécifique adhérent au socle de missions – Article 23IV –loi n°84-53 modifiée :**

- M. Frédéric PARRE Maire-adjoint de Tournefeuille
- Mme Maryline RIEU – Maire-adjoint de Tournefeuille
- Mme Marie-Pierre DOSTE – Vice-Présidente de la Communauté d’Agglomération du SICOVAL
- M. Aurélien EVANNO – Membre du bureau de la Communauté d’Agglomération du SICOVAL
- Mme Sandrine FLOUREUSSES – Conseillère Départementale du Canton de Castelginest
- Mme Véronique VOLTO – Conseillère Départementale du Canton Toulouse 8

Après dépouillement, Madame la Présidente proclame les résultats à l’issue du premier tour :

Votant(s) : 20

Suffrages exprimés en faveur de la liste : 20

Vote(s) blanc(s) : 0

Abstention(s) : 0

Compte tenu des résultats, les représentants titulaires et suppléants des collectivités et établissements publics employant moins de 50 agents nommés, sont les suivants :

➤ Membres titulaires

- Patrick LEFEBVRE, maire de St Julien sur Garonne
- Anne Claire CAMAIN, maire-adjoint de Goyrans
- Olivier GUERRA, maire de Gardouch
- Eric SALAT, maire de Mauzac
- Pierrette JARNOLE, maire de St Pierre
- Anne-Marie NAYA, maire de Gouzens
- Serge DE PECO, maire de Gouaux de Larboust
- Aurélien EVANNO, maire-adjoint de Montlaur

➤ Membres suppléants

- Michel LADEVEZE, maire de Fronsac
- Emilie FREYCHE, maire de Caujac
- André CAMPAGNE, maire de Marignac
- Gilbert SIOUTAC, maire de Lilhac
- Roselyne ARTIGUES, conseillère municipale de Montastruc-de Salies
- Christophe GILLON, maire de Espanès
- François DEPRESZ, maire de St Elix le Château
- Francette ROS-NONO, maire de Renneville

Fait à Labège,

Le 13 novembre 2020

La Présidente,

Sabine GEIL-GOMEZ